

**Procès-verbal d'une réunion spéciale du comité exécutif de la FTQ-Construction
Tenue au Palais des Congrès de Montréal**

DATE : Le 1^{er} décembre 2010

RÉUNION : 10-14

10-14-1.0 APPEL DES MEMBRES

ÉTAIENT PRÉSENTS :

Yves Mercure, président
Mario Basilico, vice-président
Bernard Girard, vice-président
Rénald Grondin, vice-président
Conrad Cyr, vice-président
Michel Ortolano, secrétaire trésorier
Arnold Guérin, secrétaire

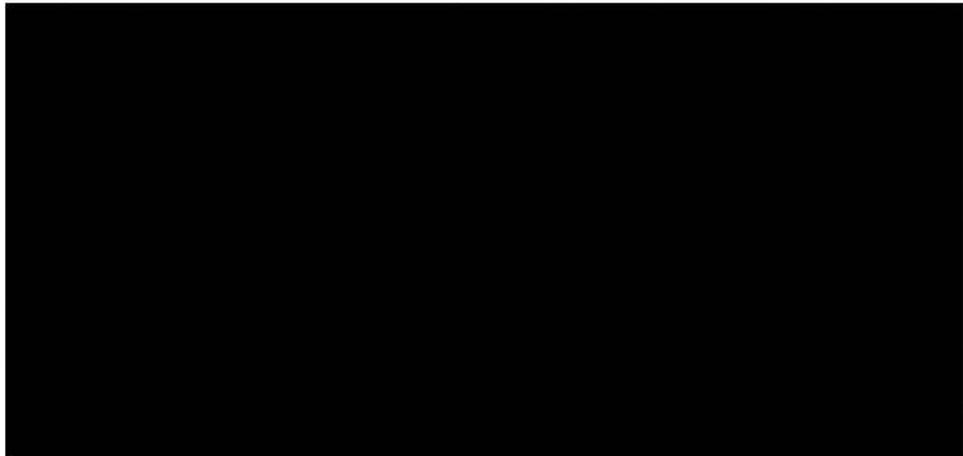
ÉTAIT AUSSI PRÉSENT :

Yves Ouellet, directeur général

10-14-2.0 OUVERTURE DE LA RÉUNION

Le président, le confrère Yves Mercure procède, à l'ouverture de la réunion à 10h05.

10-14-3.0 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR



10-14-4.0 DOSSIER JOCELYN DUPUIS

Le confrère Yves Ouellet explique qu'une évaluation juridique a été produite dans le dossier des dépenses de Jocelyn Dupuis et donne les détails de cette dernière.

Après plusieurs discussions entre les membres du comité exécutif, il est proposé par le confrère Rénauld Grondin et appuyé par le confrère Conrad Cyr de laisser tomber la poursuite contre Jocelyn Dupuis dû à la faible possibilité que la FTQ-Construction ressorte gagnante dans ce dossier.

Adopté

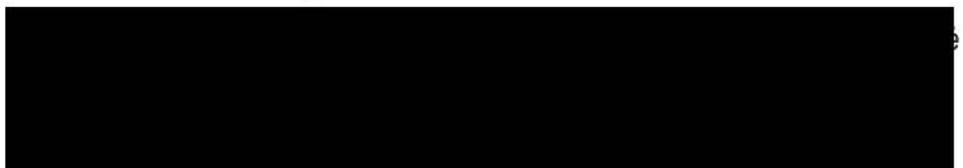
10-14-5.0 DOSSIER KEN PEREIRA

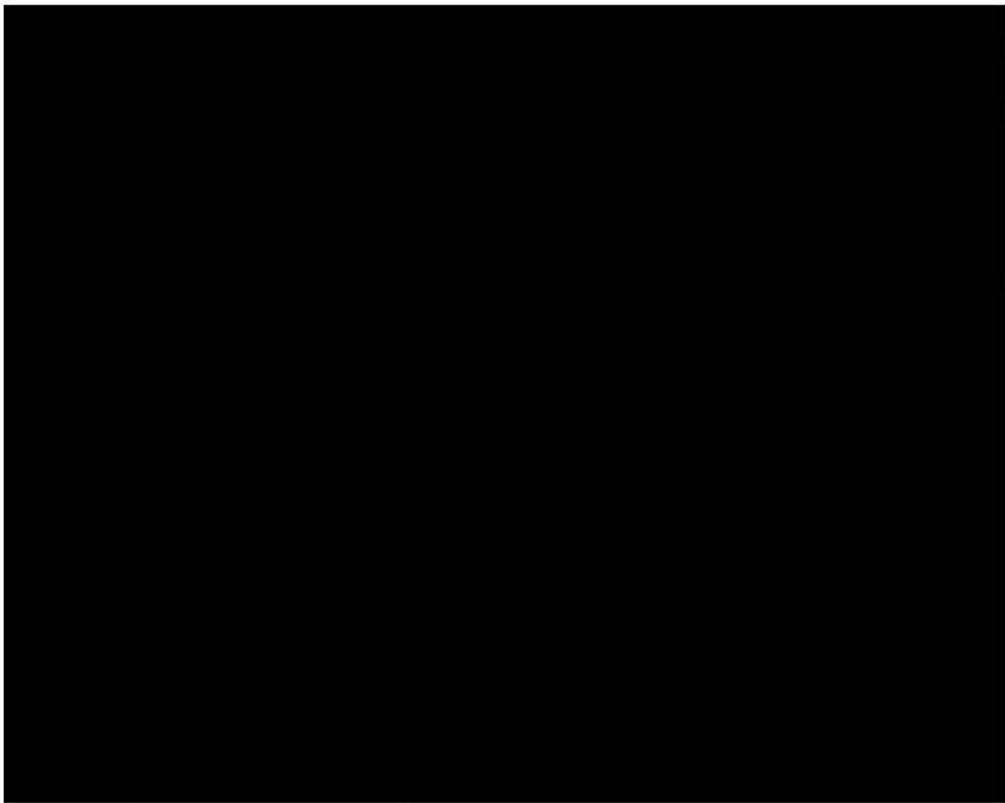
Le confrère Yves Ouellet donne des informations sur les discussions qui ont eu lieu entre les parties dans le dossier de Ken Pereira.

Après plusieurs discussions entre les membres du comité exécutif, il est proposé par le confrère Mario Basilico et appuyé par le confrère Bernard Girard de donner le mandat au procureur de la FTQ-Construction de procéder à un règlement final, incluant un montant de 400 000\$, tel que discuté entre le confrère Bernard Girard et Ken Pereira.

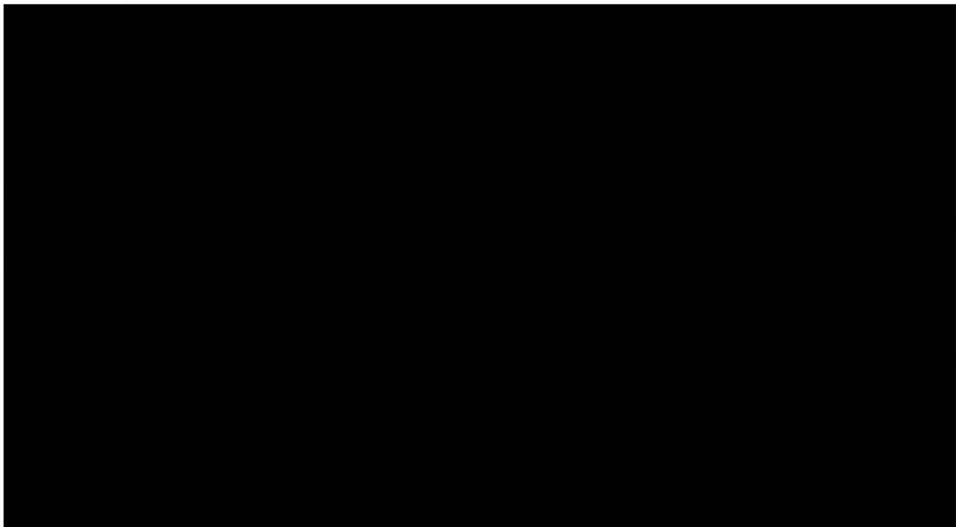
Adopté

10-14-6.0 LEVÉE DE LA RÉUNION

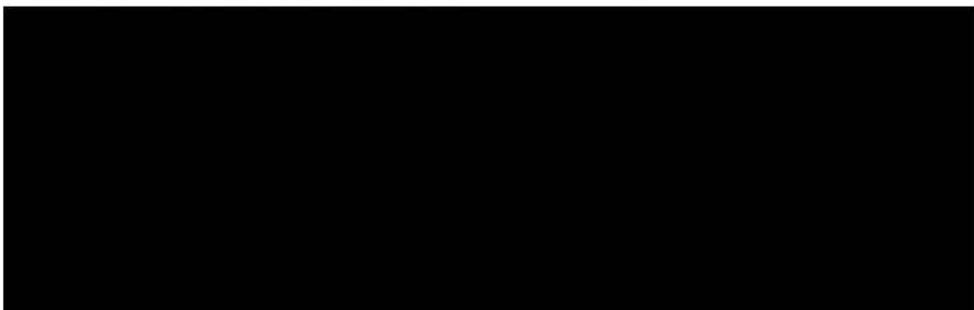




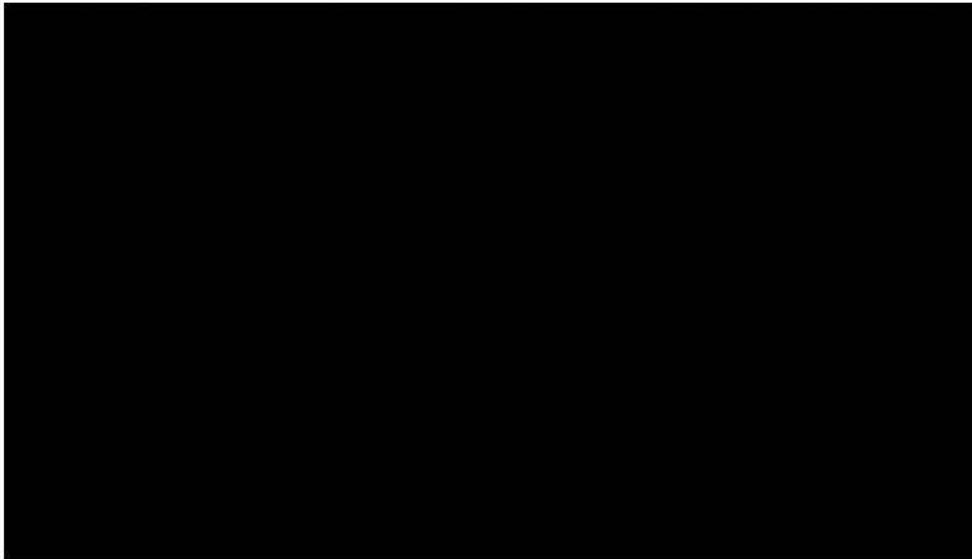
10-15-8.0 RAPPORT DU PRÉSIDENT



10-15-9.0 LECTURE DU RAPPORT FINANCIER



10-15-10.0 AFFAIRES NOUVELLES



10-15-11.0 AFFAIRES NON-TERMINÉES

11.1 Dossier Ken Pereira

Le confrère Yves Ouellet explique le déroulement relativement au dossier de Ken Pereira. Il dit qu'il apportera ce sujet lors de la prochaine assemblée des directeurs et des représentants afin de tenter qu'il soit réglé avant le congé des fêtes.

11.2 Dossier Jocelyn Dupuis

Relativement au dossier de Jocelyn Dupuis, le confrère Yves Ouellet dit qu'il devra aviser les directions des sections locales affiliées, lors de l'assemblée des directeurs et des représentants, que la FTQ-Construction n'est pas en position de force dans la possible poursuite qui pourrait être entamée contre Jocelyn Dupuis.

10-15-12.0 VARIA

